



L'Université de Zurich cherche à pourvoir une

Chaire de droit public et administratif avec une spécialisation en droit de la migration

à partir du 1^{er} août 2026 ou à une date à convenir.

Nous recherchons une personne hautement qualifiée en droit public et administratif, avec une spécialisation en droit de la migration, et capable de représenter ces domaines clés dans toute leur ampleur dans la recherche et l'enseignement.

L'appel à candidatures est open rank. La personne recherchée doit être en mesure d'attester de ses qualifications par une thèse de doctorat remarquable. En cas de candidature à une Chaire de professeur/-e ordinaire ou extraordinaire, une thèse d'habilitation achevée ou très avancée ou des qualifications académiques équivalentes sont en outre attendues. Dans le cas d'excellentes candidatures provenant d'autres pays, il est possible de prévoir une courte période d'adaptation.

Dans le cadre de l'enseignement, la personne nommée devra couvrir les domaines clés de la formation en droit public et administratif ainsi que proposer de nouvelles offres d'approfondissement au niveau master dans le domaine du droit de la migration. Elle devra pour cela faire preuve de compétences pédagogiques et d'un minimum d'expérience dans l'enseignement.

Les candidates et candidats doivent disposer d'un bon réseau national et international et pouvoir publier et enseigner en allemand et en anglais.

Il est par ailleurs attendu de la personne nommée qu'elle assume les tâches habituelles de l'administration autonome académique facultaire et universitaire, et qu'elle dispose des compétences nécessaires pour pouvoir encadrer une équipe de collaboratrices et collaborateurs.

L'Université de Zurich cherche à augmenter la proportion des groupes sous-représentés, et notamment la représentation féminine, tant dans la recherche que dans l'enseignement, et invite donc expressément toutes les personnes correspondantes à se porter candidates.

Vous trouverez de plus amples informations et le lien vers la plateforme de candidature ci-après. Veuillez soumettre votre dossier de candidature avant le 7 février 2024 [en ligne](#).

Pour toute question ou information complémentaire, veuillez-vous adresser au Prof. Dr Felix Uhlmann, membre compétent de la Commission des nominations.



Profil requis

Nous recherchons une personne hautement qualifiée en droit public et administratif, avec une spécialisation en droit de la migration, et capable de représenter ces domaines clés dans toute leur ampleur dans la recherche et l'enseignement.

Le poste doit être pourvu soit dans le cadre d'une Chaire professorale ordinaire ou extraordinaire, soit comme poste de relève dans le cadre d'une Chaire de professeur/-e assistant/-e avec tenure track. La personne doit être en mesure d'attester de ses qualifications par une thèse de doctorat remarquable. En cas de candidature à une Chaire de professeur/-e ordinaire ou extraordinaire, une thèse d'habilitation achevée ou très avancée ou des qualifications académiques équivalentes sont en outre attendues. Dans le cas d'excellentes candidatures provenant d'autres pays, il est possible de prévoir une période d'adaptation de deux semestres, à condition qu'il soit manifeste que la candidate ou le candidat assimilera dans les plus brefs délais et de manière approfondie les domaines clés du droit public et du droit administratif suisse ainsi que du droit de la migration et qu'elle ou il acquerra, si nécessaire, les connaissances linguistiques requises.

Relèvent notamment du domaine d'enseignement de cette Chaire les cours de droit public et de droit administratif (Droit public I, Droit administratif général, certains domaines du Droit administratif fédéral, Droit de procédure publique) ainsi que de nouvelles offres d'approfondissement à créer au niveau master dans le domaine du droit de la migration. Bien qu'il ne fasse pas partie du programme obligatoire d'études, le cours actuel est régulièrement suivi par jusqu'à 200 étudiants/-es. Il convient également très bien pour consolider et approfondir les connaissances du droit administratif général. À moyen terme, le droit de la migration devrait relever principalement de la responsabilité de la personne nommée et, dans l'idéal, être développé en direction du droit comparé/international de la migration.

Dans la mesure où les cours doivent être régulièrement dispensés à de grands groupes, d'excellentes compétences pédagogiques et un minimum d'expérience dans l'enseignement sont indispensables. Une partie de cette offre d'approfondissement doit être proposée en anglais, car cette matière est très demandée par les étudiants/-es étrangers/-ères.

Les candidates et candidats doivent disposer d'un bon réseau national et international et être en mesure de publier et d'enseigner en allemand et en anglais. D'une part, l'allemand est la langue utilisée pour communiquer au sein de la Faculté de droit et de l'UZH. D'autre part, il convient en principe d'enseigner en allemand. Compte tenu des nombreuses coopérations de la Faculté de droit avec des universités étrangères et des échanges d'étudiants/-es qui en découlent, il est nécessaire de très bien maîtriser l'anglais et de pouvoir proposer des cours et des examens en anglais. De bonnes connaissances dans d'autres langues sont également souhaitées, notamment en français.

La Faculté de droit est en outre active dans le domaine de la formation continue et part du principe que ses membres s'impliquent activement dans le cadre de leur expertise professionnelle. Il est par ailleurs attendu de la personne nommée qu'elle assume les tâches habituelles de l'administration autonome académique facultaire et universitaire et qu'elle dispose des compétences nécessaires pour pouvoir encadrer une équipe de collaboratrices et collaborateurs correspondant à un ou plusieurs équivalents temps plein.

L'Université de Zurich cherche à augmenter la proportion des groupes sous-représentés, et notamment la représentation féminine, tant dans la recherche que dans l'enseignement, et invite donc expressément toutes les personnes correspondantes à se porter candidates.

Veillez soumettre votre dossier de candidature [en ligne](#) conformément au profil requis avant le 7 février 2024. Pour toute question ou information complémentaire, veuillez-vous adresser au Prof. Dr Felix Uhlmann, membre compétent de la Commission des nominations.



Documents à fournir

Veillez joindre les documents suivants à votre dossier:

- lettre de motivation,
- curriculum vitae,
- certificats, en particulier ceux qui concernent les diplômes universitaires requis,
- liste des publications, conférences et cours,
- évaluations des cours,
- récapitulatif des fonds de tiers éventuellement obtenus,
- récapitulatif des éventuelles formations continues didactiques universitaires,
- récapitulatif de votre collaboration dans l'administration autonome académique.